SION RÉGION 9

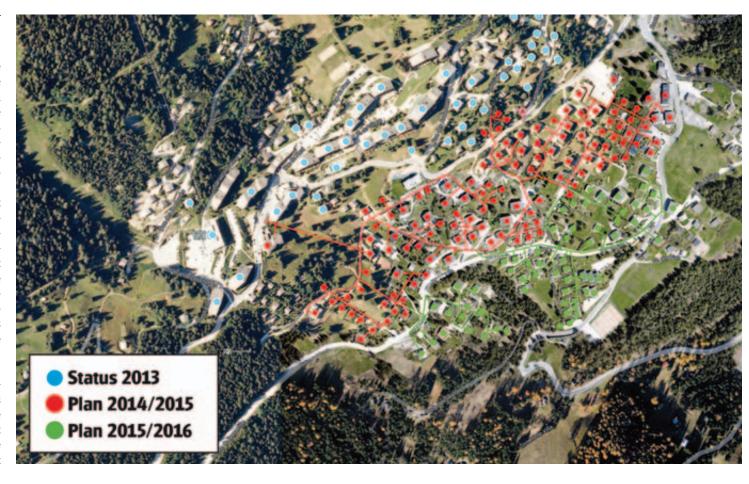
ENVIRONNEMENT La deuxième étape d'extension de chauffage à distance à granulés de bois d'Anzère est finalisée. Une troisième est en cours de planification.

L'énergie verte fleurit à Anzère

CATHRINE KILLÉ ELSIG

Il y a un peu plus de deux ans, une partie de la station d'Anzère abandonnait l'huile de chauffage pour un combustible local et non polluant, grâce à une centrale de chauffe d'une puissance de 6,3 MW. La première étape du complexe générateur de cette énergie propre a séduit les propriétaires de quinze objets immobiliers. Quelque 600 appartements ont été reliés à la plus grande centrale de chauffe à pellets d'Europe centrale. Ces biens immobiliers se situent principalement aux abords de la place du village et dans le secteur de la télécabine. Depuis son entrée en fonction, le système a déjà permis une économie de 1,8 million de litres de mazout. Les initiateurs. Markus Mann et Albert Bétrisey, ont su convaincre d'autres propriétaires de l'endroit des atouts de l'utilisation des granulés de bois. Une deuxième étape vient donc d'être achevée, ainsi que le précise Albert Bétrisey, qui est aussi vice-président de CBA SA. Aujourd'hui ce ne sont pas moins de 44 bâtiments, représentant 4000 lits, qui se retrouvent sous contrat. Parmi ces clients se trouvent trois hôtels et le centre wellness.

Albert Bétrisey explique qu'actuellement des contacts ont été pris pour définir les attentes et les demandes en matière de raccordement dans le secteur sud d'Anzère. Il espère que les premières mises en service de cette troisième étape pourront déjà être finalisées à la fin de cette année et se poursuivront en 2015. «Nous avons encore une capacité d'environ 30% d'énergie-chaleur à proposer», poursuit Albert Bétrisey. «Si de gros projets se réa-



lisent, nous pourrions même installer une nouvelle chaudière dans une extension à construire, à l'ouest de la centrale actuelle», note-t-il encore.

Plusieurs arguments

Les deux initiateurs se montrent très satisfaits du développement du réseau. Le règlement d'Ayent sur les énergies renouvelables est incitatif. Le fait de proposer une énergie propre locale l'est aussi. De plus, le système a montré qu'il pouvait résister à des situations extrêmes. En février 2012, la température a baissé jusqu'à -22 degrés alors que le taux d'occupation de la station

était élevé. L'installation a continué à fonctionner à toute satisfaction. De plus, Albert Bétrisey signale que le chauffage à bois présente également un avantage: «Le marché du pellet est stable, nous avons pu garantir le coût de l'énergie sur trois ans», note-til, optimiste sur un renouvellement de ce type de contrat.

«L'argent de la région à la région», tient encore à dire Albert Bétrisey. «Au-delà de l'aspect écologique, le raccordement à la centrale garantit l'indépendance énergétique et l'exploitation de ressources régionales transformées par des partenaires locaux», conclut-il. Du côté d'Ayent naturellement, on se réjouit du succès remporté. Marco Aymon, le président, est ravi que cette initiative privée complète l'impulsion de la commune qui, au début des années 2000, obtenait le label Cité de l'énergie. «Nous étions la première petite commune de Suisse, à savoir de moins de 15 000 habitants, à le recevoir», explique Marco Aymon. «Notre règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables permet d'accorder des subventions», mentionne-t-il. «Elles peuvent se monter jusqu'à 18 000 francs pour un immeuble et 3600 francs pour un

privé», poursuit-il. La commune qui chauffe les bâtiments communaux ainsi que l'église par un chauffage à plaquettes depuis plus de dix ans a équipé le toit de l'école de Botyre pour produire de l'énergie solaire. Marco Aymon signale encore qu'il n'est pas possible de raccorder les villages à la centrale d'Anzère car ils sont situés trop loin. Il indique cependant que la grande majorité des nouvelles constructions sont équipées d'une pompe à chaleur ou géothermie.

En résumé, durant les quatre dernières années, une seule installation à mazout a été commandée.

ANZÈRE Un Festi'Neige pour les enfants



cœur du village seront gratuites. **FESTINEIGE**

La troisième édition de Festi'Neige Anzère se déroulera ce samedi sur la place du village. Son but est de donner une chance à tous de profiter des sports d'hiver, mais aussi de mettre en valeur le tourisme et le développement durable dans la station. L'an dernier, le rendez-vous avait accueilli plus 400 enfants âgés de moins de 15 ans. Cette année, 350 jeunes se sont déjà annoncés et les inscriptions sont ouvertes jusqu'à vendredi après-midi. Les organisateurs travaillent avec les magasins de sport, les écoles de ski, les remontées mécaniques, les hébergeurs et les commerçants pour offrir des activités. Manu Gaudin, membre du comité, annonce notamment des initiations au ski, au snowboard, au curling, au freestyle avec un airbag, une découverte des chiens de traîneau, une visite de la dameuse et des explications sur la détection d'avalanches. Le matériel nécessaire - comme les skis, les chaussures, le casque – sera mis gracieusement à disposition des enfants et des adolescents. Festi'Neige est un événement proposé par l'association Festi' Jeunes. Une quarantaine de bénévoles seront à l'œuvre durant toute cette journée. Douze autres volontaires seront des jeunes de la classe de 3º du cycle d'orientation d'Ayent. • CKE

Détails et inscriptions sur www.festineige.ch

SPORT Mécontentement du Karaté-Club Valais qui se sent prétérité.

Les karatékas veulent un soutien

Malgré une année 2013 riche en succès avec 50 médailles (17 en tournois internationaux dont une médaille de bronze au championnat d'Europe élite) et 5 athlètes dans les cadres nationaux, le Karaté-Club Valais n'enverra aucun de ses membres à la remise des mérites sportifs sédunois qui aura lieu le 5 mars. Il ne participera pas «en guise de protestation contre la politique sportive de la commune». Olivier Knupfer explique en effet que «depuis plus de trente ans, le club de la capitale valaisanne a reçu de nombreux mérites sportifs, mais aucun soutien financier ou logistique de la part de la Ville».

Question d'équité

Président et entraîneur de cette association sportive enregistrée depuis 1984, et qui forme quelque 300 pratiquants, dont la plupart sont en âge de scolarité, Olivier Knupfer ne to-



Olivier Knupfer et le KC Valais ont remporté en 2012 le prix du public aux mérites sportifs valaisans. LOUIS DASSELBORNE

mande qu'on soit traité de la sous forme de locaux ou de budget à la commune et à ses dirigeants même façon que les nombreuses alloué», note-t-il. Ce signal fort que le club ressent une forte injus-

lère plus la situation. «Je de- sociétés locales bénéficiant d'aide a pour but «de faire comprendre

tice sur l'équité de traitement». Le club attend ainsi une prise en charge des frais de location du dojo sédunois où sont dispensées une vingtaine d'heures de cours par semaine.

Dossier en cours

«Cela fait très longtemps que nous avons des contacts avec la Ville», ajoute Olivier Knupfer. «On a même eu des discussions avec les précédents présidents, mais on nous a toujours répondu que ce n'était pas le moment», ajoute-t-il. «Ce n'est plus une réponse acceptable aujourd'hui, à l'heure où une salle d'escrime est mise à disposition et qu'une piste de BMX a été réalisée», souligne celui qui a déposé un dossier à la Ville au mois de novembre. Pour l'heure, il n'a reçu aucune nouvelle. Stéphane Claivaz, secrétaire administratif de la commune, n'entend pas faire de commentaire. Il annonce qu'un dossier est bien parvenu à l'Hôtel de Ville et qu'il demande «une réflexion approfondie». 🔾 CKE

